

Rapport financier 2009

Exercice terminé le 31 décembre

Nom Hampstead

Code géographique 66062 **Code** 01

Type d'organisme municipal Municipalité locale

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier

S3

Section I - États financiers

Table des matières	S5
États financiers	S4 - S25
Renseignements non vérifiés	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel vérifié	S31 - S34
Autres renseignements non vérifiés	S35 - S57

**RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Charles Ohayon, atteste la véracité du rapport financier

de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.
(Nom de l'organisme)

Date 2010-03-18 Signature _____

Dernière modification : 2010-05-03 14:51:57

Réservé au ministère

9 291 507	(593 125)	17 761 367	1,3172
-----------	-----------	------------	--------

Section I - États financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers	
Rapport du vérificateur externe sur les états financiers	6
Rapport du vérificateur général sur les états financiers	6.1
Renseignements complémentaires	
Informations sectorielles (1)	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
Résultats détaillés	14
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	15
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	16
Charges par objets	17
État des résultats	18
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	19
État de la situation financière	20
État des flux de trésorerie	21
Notes complémentaires aux états financiers	22
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	23
Avantages sociaux futurs	24
Endettement total net à long terme	25
Renseignements non vérifiés	
Analyse des revenus	27
Analyse des charges	28

(1) Lorsque le rapport financier est non consolidé, les pages concernant les informations sectorielles ne s'impriment pas.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Ville de Hampstead au 31 décembre 2009 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la municipalité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Hampstead au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Goudreau Poirier inc.

Comptable agréé auditeur permis no. 11989

LIEU Vaudreuil-Dorion

DATE 2010-03-18

Dernière modification : 2010-05-03 14:51:57

Réservé au ministère

9 291 507	(593 125)	17 761 367	1,3172
-----------	-----------	------------	--------

Organisme Hampstead

Code géographique 66062

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

LIEU _____

DATE _____

Dernière modification : 2010-05-03 14:51:57

Réservé au ministère

9 291 507	(593 125)	17 761 367	1,3172
-----------	-----------	------------	--------

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Budget 2009		Réalizations 2009		Total	Réalizations 2008
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	17 722 587	17 761 367			17 761 367	10 494 569
Paiements tenant lieu de taxes	2	19 000	107 182			107 182	64 632
Quotes-parts	3						
Transferts	4	92 000	269 162			269 162	413 275
Services rendus	5	572 601	644 398			644 398	715 703
Imposition de droits	6	685 830	750 153			750 153	923 958
Amendes et pénalités	7	290 000	280 317			280 317	287 138
Intérêts	8	191 450	150 713			150 713	273 098
Autres revenus	9		46 771			46 771	16 281
	10	19 573 468	20 010 063			20 010 063	13 188 654
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13		1 120 371			1 120 371	
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15		80 112			80 112	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17		1 200 483			1 200 483	
	18	19 573 468	21 210 546			21 210 546	13 188 654
Charges							
Administration générale	19	3 943 774	3 986 980	75 181		4 062 161	3 518 185
Sécurité publique	20	4 725 858	4 792 375	100 170		4 892 545	713 741
Transport	21	5 001 119	5 052 302	534 560		5 586 862	3 385 072
Hygiène du milieu	22	1 715 258	3 070 570	497 017		3 567 587	1 693 970
Santé et bien-être	23	143 305	134 771			134 771	137 555
Aménagement, urbanisme et développement	24	381 526	289 043	6 147		295 190	165 244
Loisirs et culture	25	2 382 685	2 380 081	77 370		2 457 451	2 140 500
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	426 834	807 104			807 104	657 760
Amortissement des immobilisations	28		1 290 445	(1 290 445)			
	29	18 720 359	21 803 671			21 803 671	12 412 027
Excédent (déficit) de l'exercice	30	853 109	(593 125)			(593 125)	776 627

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

		2009		2008
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	853 109	(593 125)	776 627
Moins: revenus d'investissement	2 ()	(1 200 483) ()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	853 109	(1 793 608)	776 627
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4		1 290 445	1 089 688
Produit de cession	5		5 075	
(Gain) perte sur cession	6		4 549	
Réduction de valeur	7			
	8		1 300 069	1 089 688
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur	10			
	11			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		17 556	14 450
	15		17 556	14 450
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		1 773 200	897 300
Remboursement de la dette à long terme	17 (1 098 609) (1 021 000) (893 010)
	18	(1 098 609)	752 200	4 290
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(330 186) (888 598)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	245 500		
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	21		249 291	3 041
Montant à pourvoir dans le futur	22		230 776	(3 375)
Financement des investissements en cours	23			
	24	245 500	149 881	(888 932)
	25	(853 109)	2 219 706	219 496
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	26		426 098	996 123

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	2009		2008
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 200 483	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Administration générale	2 (69 000) (45 144) (
Sécurité publique	3 (50 000) (5 902) (
Transport	4 (1 645 000) (2 828 782) (
Hygiène du milieu	5 (375 000) (320 754) (
Santé et bien-être	6 () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (110 000) (18 245) (
Loisirs et culture	8 (109 000) (308 429) (
Réseau d'électricité	9 () () (
	10 (2 358 000) (1 913 804) (
			3 527 256)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	11 () () (
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	12	(10 915)	(10 915)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	2 358 000	697 800
Affectations			
Activités de fonctionnement	14	330 186	888 598
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15	375 000	1 463 300
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	16	12 000	
	17	717 186	2 351 898
	18	(1 207 533)	(488 473)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	19	(7 050)	(488 473)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		2009		2008
		Budget	Réalisations	Réalisations
Rémunération	1	4 934 140	4 985 765	4 457 196
Charges sociales	2	1 217 795	1 139 553	904 898
Biens et services	3	3 670 663	5 455 202	3 689 250
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	426 834	577 604	538 160
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6			
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8		229 500	119 600
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	8 144 627	8 125 602	272 387
Autres	10			
Autres organismes	11	2 600		1 825
Amortissement des immobilisations	12		1 290 445	1 089 688
Autres	13	323 700		1 339 023
	14	18 720 359	21 803 671	12 412 027

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

		Budget 2009	Réalizations	
			2009	2008
Revenus				
Taxes	1	17 722 587	17 761 367	10 494 569
Paiements tenant lieu de taxes	2	19 000	107 182	64 632
Quotes-parts	3			
Transferts	4	92 000	1 389 533	413 275
Services rendus	5	572 601	644 398	715 703
Imposition de droits	6	685 830	750 153	923 958
Amendes et pénalités	7	290 000	280 317	287 138
Intérêts	8	191 450	150 713	273 098
Autres revenus	9		126 883	16 281
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	19 573 468	21 210 546	13 188 654
Charges				
Administration générale	12	3 943 774	4 062 161	3 518 185
Sécurité publique	13	4 725 858	4 892 545	713 741
Transport	14	5 001 119	5 586 862	3 385 072
Hygiène du milieu	15	1 715 258	3 567 587	1 693 970
Santé et bien-être	16	143 305	134 771	137 555
Aménagement, urbanisme et développement	17	381 526	295 190	165 244
Loisirs et culture	18	2 382 685	2 457 451	2 140 500
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	426 834	807 104	657 760
	21	18 720 359	21 803 671	12 412 027
Excédent (déficit) de l'exercice	22	853 109	(593 125)	776 627
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23	9 830 190	9 830 190	9 053 563
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24		54 442	
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25	9 830 190	9 884 632	9 053 563
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26	10 683 299	9 291 507	9 830 190

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15 .

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Budget 2009	Réalizations	
			2009	2008
Excédent (déficit) de l'exercice	1	853 109	(593 125)	776 627
Variation des immobilisations				
Acquisition	2	(2 358 000)	(1 913 804)	(3 527 256)
Produit de cession	3		5 075	
Amortissement	4		1 290 445	1 089 688
(Gain) perte sur cession	5		4 549	
Réduction de valeur	6			
	7	(2 358 000)	(613 735)	(2 437 568)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9	212 280		
Variation des autres actifs non financiers	10	52 830	52 830	(4 518)
	11	265 110	52 830	(4 518)
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	12	(1 239 781)	(1 154 030)	(1 665 459)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	13	(11 076 162)	(11 076 162)	(9 410 703)
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	14			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	15	(11 076 162)	(11 076 162)	(9 410 703)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	16	(12 315 943)	(12 230 192)	(11 076 162)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

		2009	2008
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse (note 4)	1	4 894 595	4 846 844
Placements temporaires (note 4)	2		
Débiteurs (note 5)	3	858 372	969 230
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (notes 4 et 7)	5	11 654	18 295
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		19 300
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<u>5 764 621</u>	<u>5 853 669</u>
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires	11		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	12	3 994 390	3 275 493
Revenus reportés (note 11)	13	56 531	734 094
Dette à long terme (note 12)	14	13 692 992	12 920 244
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	250 900	
	16	<u>17 994 813</u>	<u>16 929 831</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	<u>(12 230 192)</u>	<u>(11 076 162)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 13)	18	21 309 419	20 641 242
Propriétés destinées à la revente (note 14)	19		
Stocks de fournitures	20	212 280	212 280
Autres actifs non financiers (note 15)	21		52 830
	22	<u>21 521 699</u>	<u>20 906 352</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	<u>9 291 507</u>	<u>9 830 190</u>
Engagements contractuels (note 16)			
Éventualités (note 17)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		2009	2008
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(593 125)	776 627
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 290 445	1 089 688
Autres			
- Gain/Perte sur cession d'immo	3	4 549	
- Provision pour moins-value	4	17 556	14 450
	5	719 425	1 880 765
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	110 858	77 974
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	718 897	(218 588)
Revenus reportés	9	(677 563)	663 564
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	270 200	(19 300)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12		
Autres actifs non financiers	13	52 830	(4 518)
	14	1 194 647	2 379 897
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(1 913 804)	(3 527 256)
Produit de cession	16	5 075	
	17	(1 908 729)	(3 527 256)
Activités d'investissement en prêts, placements à long terme et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(10 915)	(10 915)
Remboursement ou cession	19		
	20	(10 915)	(10 915)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	21	1 773 200	1 595 100
Remboursement de la dette à long terme	22	(1 021 000)	(893 010)
Variation nette des emprunts temporaires	23		
Autres			
- Variation nette des frais reportés liés à la dette à long te	24	20 548	20 547
-	25		
	26	772 748	722 637
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	27	47 751	(435 637)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
	28	4 846 844	5 282 481
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice¹			
	29	4 894 595	4 846 844

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de trois mois.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009****1. Statut de l'organisme municipal**

Décret 971-2005, 19 octobre 2005.

Concernant la reconstitution de la Ville de Hampstead

Le 1er janvier 2002, a été constituée de la Ville de Montréal par l'entrée en vigueur de l'article 1 et de l'annexe 1 de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines;

Le territoire de cette ville comprend notamment celui de l'ancienne Ville de Hampstead; conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, un scrutin référendaire a été tenu le 20 juin 2004 dans le secteur de la ville correspondant au territoire de l'ancienne Ville de Hampstead sur l'éventualité de reconstituer cette ancienne municipalité;

Que la réponse donnée par les personnes habiles à voter à la question référendaire a été réputée affirmative au sens de l'article 43 de cette loi;

Que par le décret numéro 596-2004 du 21 juin 2004, le gouvernement a, conformément à l'article 51 de cette loi, constitué un comité de transition pour participer, avec les administrateurs et les employés de la ville, et, le cas échéant, avec les personnes élues par anticipation dans la municipalité reconstituée, à l'établissement des conditions les plus aptes à faciliter la transition entre les administrations municipales successives;

En vertu de l'article 123 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, de décréter la reconstitution de la Ville de Hampstead, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et des Régions, à compter du 1er janvier 2006, aux conditions suivantes:

-La Ville de Hampstead est une municipalité locale régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C.-19).

-Le territoire de la municipalité est celui dont la description, a été faite par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 2 février 2005.

-La première séance du conseil de la municipalité s'est tenue au centre communautaire Irving L. Adessky, situé au 30, rue Lyncroft.

-La municipalité est réputée avoir obtenu une reconnaissance en vertu du deuxième alinéa de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

-Dès sa constitution, la municipalité succède, à l'égard de son territoire, aux droits et obligations de la Ville de Montréal reliés à une compétence autre que d'agglomération; tous les actes accomplis par la ville à leur égard sont réputés être des actes de la municipalité. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie, avant la constitution de la Ville, l'ancienne Ville de Hampstead.

Les règlements, résolutions ou autres actes de la ville, en tant qu'ils sont, immédiatement avant la reconstitution de la ville, applicables sur tout ou partie du territoire décrit en annexe et qu'ils sont reliés à une compétence visée au premier alinéa, sont réputés être des règlements, résolutions et actes de la municipalité.

Les deux premiers alinéas s'appliquent sous réserve de toute disposition de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations ou du décret concernant l'agglomération de Montréal pris en vertu de l'article 135 de cette loi.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

2. Principales méthodes comptables**A) Périmètre comptable**

La ville ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

C) Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

D) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15, 20, 30 et 40 ans
Bâtiments	15, 30 et 40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 et 20 ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

E) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009****F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : méthode de répartition des prestations constituées, à partir des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués selon la méthode suivante : valeur lissée cinq (5) ans .

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte, sauf pour la perte actuarielle de 2008 qui fait l'objet d'une mesure d'allègement.

En vertu de cette mesure d'allègement, seule la portion des gains et pertes actuariels comptables constatés au cours d'un exercice, qui excède un couloir, fixé à 10% de la valeur la plus élevée entre la valeur de l'actif du régime et celle de l'obligation au titre des prestations constituées, et qu'on peut ainsi qualifier d'exceptionnelle, a besoin d'être prise en compte fiscalement. La portion comprise dans le couloir peut faire l'objet d'une affectation au montant à pourvoir dans le futur, puisqu'elle correspond aux gains et pertes susceptibles de se résorber normalement au fil des années subséquentes.

La mesure d'allègement s'applique uniquement à la perte actuarielle de 2008. Seule cette perte peut être incorporée dans le couloir, pour sa portion applicable. Il est prévu que le montant à pourvoir dans le futur constitué en vertu de la mesure d'allègement, selon les modalités décrites au document d'information émis par le MAMROT le 7 novembre 2008, se renverse au moyen de gains actuariels futurs, sinon de manière à ce qu'il soit ramené à 0 en 2021 en conformité avec les modalités d'encadrement de la mesure décrite dans le document d'information émis par le MAMROT le 7 octobre 2009.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

G) Montant à pourvoir dans le futur

Le montant à pourvoir dans le futur correspond à des charges comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée. Il est créé aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par l'organisme municipal et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- à titre de mesure d'allègement pour gains / pertes actuariels relatifs au régime de retraite à prestations déterminées : amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2021.

H) Autres éléments

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

3. Modification de méthodes comptables

La ville a adopté en 2009 un nouveau modèle de présentation basé sur le concept de la dette nette de même que de nouvelles normes en matière de présentation des immobilisations, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Ces modifications de méthodes comptables ont été appliquées rétroactivement en retraitant les états financiers de l'exercice précédent (voir note 18).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		2009	2008
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
<hr/>			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	363 427	307 928
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	115 500	30 717
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	147 482	210 696
Organismes municipaux	8	5 500	70 796
Autres			
- Mutations et autres	9	224 203	340 479
- Intérêts courus	10	2 260	8 614
	11	858 372	969 230
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12		
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16		
Note			
<hr/>			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
<hr/>			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22	11 654	18 295
Autres placements	23		
	24	11 654	18 295
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	2009	2008
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 (250 900)	19 300
(Passif) des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 ()	()
	27 <u>(250 900)</u>	<u>19 300</u>
Charge de l'exercice		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 697 700	377 500
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	
Autres régimes (REER et autres)	31	
Régimes de retraite des élus municipaux	32 7 021	6 267
	33 <u>704 721</u>	<u>383 767</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 14)	34	
Autres	35	
	36	

Note

10. Crédoiteurs et charges à payer		
Fournisseurs	37 2 318 475	1 324 487
Salaires et avantages sociaux	38 747 472	608 759
Dépôts et retenues de garantie	39 586 135	637 484
Provision pour contestations d'évaluation	40	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	
Autres		
- Gouvernement du Québec	42 3 666	3 666
- Organismes municipaux	43 125 368	491 804
- Intérêts courus sur la dette	44 108 412	106 331
- Autres courus et passifs	45 104 862	102 962
-	46	
	47 <u>3 994 390</u>	<u>3 275 493</u>

Note

11. Revenus reportés		
Taxes perçues d'avance	48	
Transferts	49	672 223
Autres		
- Excédent actuariel CARRA	50 53 597	60 618
- Inscrip-Loisirs	51 2 934	1 253
	52 <u>56 531</u>	<u>734 094</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

						2009	2008
12. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	3,67	4,99	2011	2029	53	13 719 900	12 967 700
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					55		
Organismes municipaux					56		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					57		
Autres					58		
					59	13 719 900	12 967 700
Frais reportés liés à la dette à long terme					60	(26 908)	(47 456)
					61	13 692 992	12 920 244

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme			Total 2009	
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres			
2010	62	70	1 146 500	78	87	95	1 146 500
2011	63	71	1 202 600	79	88	96	1 202 600
2012	64	72	685 900	80	89	97	685 900
2013	65	73	646 700	81	90	98	646 700
2014	66	74	676 400	82	91	99	676 400
2015 et +	67	75	9 361 800	83	92	100	9 361 800
	68	76	13 719 900	84	93	101	13 719 900
Intérêts et frais accessoires				85	()	102	()
	69	77	13 719 900	86	94	103	13 719 900

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

13. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	104		132		159		186	
Eaux usées	105		133		160		187	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	106	11 102 297	134	86 205	161		188	11 188 502
Autres	107	18 249 169	135	1 323 286	162	(53 026)	189	19 625 481
Réseau d'électricité	108		136		163		190	
Bâtiments	109	2 093 217	137	125 595	164		191	2 218 812
Améliorations locatives	110		138		165		192	
Véhicules	111	3 196 238	139	73 240	166	57 332	193	3 212 146
Ameublement et équipement de bureau	112	1 290 516	140	48 455	167	972	194	1 337 999
Machinerie, outillage et équipement divers	113	1 912 914	141	56 872	168	8 494	195	1 961 292
Terrains	114	1 132 102	142		169		196	1 132 102
Autres	115	42 568	143	140 074	170		197	182 642
	116	<u>39 019 021</u>	144	<u>1 853 727</u>	171	<u>13 772</u>	198	<u>40 858 976</u>
Immobilisations en cours	117	<u>224 683</u>	145	<u>60 077</u>	172		199	<u>284 760</u>
	118	<u>39 243 704</u>	146	<u>1 913 804</u>	173	<u>13 772</u>	200	<u>41 143 736</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	119		147		174		201	
Eaux usées	120		148		175		202	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121	5 023 865	149	252 881	176		203	5 276 746
Autres	122	9 240 708	150	503 970	177		204	9 744 678
Réseau d'électricité	123		151		178		205	
Bâtiments	124	932 844	152	55 807	179		206	988 651
Améliorations locatives	125		153		180		207	
Véhicules	126	1 501 315	154	213 521	181	49 245	208	1 665 591
Ameublement et équipement de bureau	127	1 126 297	155	69 652	182	851	209	1 195 098
Machinerie, outillage et équipement divers	128	760 736	156	184 887	183	8 494	210	937 129
Autres	129	16 697	157	9 727	184		211	26 424
	130	<u>18 602 462</u>	158	<u>1 290 445</u>	185	<u>58 590</u>	212	<u>19 834 317</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	131	<u>20 641 242</u>					213	<u>21 309 419</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	214		217		219		221	
Amortissement cumulé	215	(_____)	218	(_____)	220	(_____)	222	(_____)
Valeur comptable nette	216	<u>_____</u>					223	<u>_____</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	2009	2008
14. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	224	
Immeubles industriels municipaux	225	
Autres	226	
	227	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	228	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	229	

Note

15. Autres actifs non financiers		
Frais payés d'avance	230	52 830
Frais reportés		
-	231	
-	232	
	233	52 830

Note**16. Engagements contractuels**

Collecte et transport des déchets domestiques

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée d'un an échéant en décembre 2010 avec une année d'option de renouvellement au gré de la ville pour la collecte, le transport et la disposition régulière des déchets domestiques. Le montant net à verser relativement à ce contrat au cours du prochain exercice s'élève à 276 926\$.

Collecte sélective des matières secondaires recyclables

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de deux ans et trois mois échéant en mars 2012 pour la collecte sélective, le transport et la disposition régulière des matières secondaires recyclables avec deux options de renouvellement, pour un coût total annuel n'excédant pas 82 269\$ taxes incluses.

17. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

S.O.

b) Auto-assurance

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

c) Poursuites

Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à plus de 390 504\$ ont été entreprises contre la ville. La majorité de ces réclamations a été transmise aux assureurs de la ville qui en ont pris fait et cause pour un montant estimatif de 360 000\$. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques. Une provision de 390 504\$, représentant principalement les franchises à payer par la ville, a été prise aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certaines de ces réclamations à un montant supérieur au montant provisionné, la franchise et/ou réclamation serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Une autre cause concernant la RIDGIM est actuellement devant les tribunaux. La quote-part de la ville a été évaluée à 347 355\$ et a été enregistrée aux livres.

d) Autres

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

18. Redressement aux exercices antérieurs

À la suite des modifications de méthodes comptables qui ont été appliquées rétroactivement en retraitant les états financiers de l'exercice précédent, l'amortissement annuel du coût des immobilisations d'un montant de 1 089 688 \$ a été pris en compte dans les charges de 2008 et l'acquisition d'immobilisations d'un montant de 3 527 256 \$, n'étant plus une charge, y a été retranchée de manière à présenter les charges selon les nouvelles normes.

Les charges sont par conséquent établies uniquement à des fins de fonctionnement.

Ces redressements n'ont aucun effet sur l'excédent (déficit) accumulé de la ville au 1er janvier 2009.

De plus, la ville a redressé le surplus accumulé, le financement des projets en cours, les immobilisations en cours et l'investissement net dans les éléments à long terme pour un montant de 53 026 \$ suite à l'imputation de dépenses de 2006 et 2007 au projet d'immobilisations financé par le remboursement de la taxe d'accise sur l'essence.

Un redressement de 1 416 \$ a également affecté le solde des immobilisations et de l'investissement net dans les éléments à long terme suite à des corrections entre diverses catégories d'immobilisations.

19. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale. Pour fins de comparaison avec les réalisations 2009, certaines données du budget 2009 ont été reclassées.

20. Chiffres de l'exercice précédent

Compte tenu de l'adoption en 2009 du modèle d'états financiers recommandé par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, les chiffres de 2008 ont été reclassés en conséquence.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

	2009	2008
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 475 092	1 870 968
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	777 414	538 705
Montant à pourvoir dans le futur	(277 413)	(46 637)
Financement des investissements en cours	(284 759)	(224 683)
Investissement net dans les éléments à long terme	7 601 173	7 691 837
	9 291 507	9 830 190

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté		
- Équipement - Parc Hampstead	10 000	10 000
- Équipement - Parc Langhorne	11 134	11 134
- Exercice subséquent	200 000	245 500
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
	221 134	266 634

Réserves financières

-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

Fonds réservés

Fonds de roulement	288 000	
Fonds parcs et terrains de jeux		
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques		
Société québécoise d'assainissement des eaux		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	241 372	224 615
Fonds d'amortissement		
Financement des activités de fonctionnement	26 908	47 456
Autres		
-		
-		
-		
-		
	556 280	272 071
	777 414	538 705

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2009

	2009	2008
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Montant à pourvoir dans le futur		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	38	
Intérêts sur la dette à long terme	39	46 637
Élections	40	
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	41	
Régimes non capitalisés	42	
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	43	234 400
Régimes non capitalisés	44	
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	45	
Autres		
-	46	
-	47	
	48	46 637
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	49	
Investissements à financer	50 (224 683)
	51	(224 683)
Investissement net dans les éléments à long terme		
Éléments d'actif		
Immobilisations	52	20 641 242
Propriétés destinées à la revente	53	
Prêts	54	
Placements à titre d'investissement	55	18 295
Participations dans des entreprises municipales	56	
	57	20 659 537
Éléments de passif		
Dette à long terme	58	12 920 244
Frais reportés liés à la dette à long terme	59	47 456
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	60 ()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	61 ()
	62	12 967 700
Dette en cours de refinancement et autres éléments	63	
	64	12 967 700
	65	7 691 837

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés		Régimes supplémentaires de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	1	2		3	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La description du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Pour une information complète, on devra se référer au texte du règlement numéro 569 (incluant les amendements s'y référant) qui constitue le règlement officiel de ce régime de retraite.

Entrée en vigueur

Le Régime de retraite pour les employés de la Ville de Hampstead est entré en vigueur le 1er janvier 1982. Avant cette date, les employés participaient à un régime établi le 1er octobre 1958 et capitalisé au moyen de plusieurs contrats collectifs de rente émis par Standard Life. Toutes les prestations accumulées pour le service antérieur au 1er janvier 1982 continuent d'être régies par ces contrats et les règlements de la Ville applicables, et sont assurés par les fonds généraux de Standard Life. Toutefois, le service des participants antérieur au 1er janvier 1982 est reconnu aux fins de l'admissibilité aux prestations de même que dans le calcul des prestations de retraite prévues au Régime, lorsque applicable.

Admissibilité et adhésion

L'employé qui n'a pas dépassé la date de sa retraite normale et qui a été engagé le 1er janvier 1992 ou par la suite doit adhérer au Régime le premier jour de l'année civile s'il :

- a gagné un salaire d'au moins 35 % du MAGA ou
- a travaillé pour la Ville pendant au moins 700 heures.

Cotisations

Chaque participant est tenu de cotiser jusqu'à sa retraite normale, ou jusqu'à sa cessation d'emploi si elle survient plus tôt un montant annuel égal à 4,5 % de son salaire jusqu'à concurrence du Maximum Annuel des Gains Admissibles (MAGA) plus 6 % de son salaire en excédant du MAGA, le cas échéant. Cependant, les cotisations du participant, au cours d'un exercice donné, ne doivent pas excéder le plafond prescrit par la Loi de l'impôt sur le revenu pour cet exercice.

Date de retraite normale

a) L'âge normal de retraite d'un participant désigné par la Ville comme un employé de la division 2 (les pompiers, les travailleurs manuels ou d'officier de sécurité publique) est de 60 ans, alors qu'il est de 65 ans pour les employés de la division 3 (personnel administratif).

b) Un participant peut prendre sa retraite à tout moment dans les 10 années précédant son âge normal de retraite.

c) Le participant qui n'est pas désigné par la Ville à titre de pompier et qui demeure au service de la Ville au delà de la date de sa retraite normale peut prendre sa retraite après sa date de retraite normale conformément aux règles établies par l'employeur et à la Loi.

Rente de retraite normale

a) Pour le service décompté avant le 1er janvier 1988

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er novembre 2001 et qui a des années de

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

service décomptées avant le 1er janvier 1988 recevra une rente annuelle égale à l'excédent, le cas échéant, de i) sur ii) ci-dessous :

i) 1,4 % de son salaire 2001 jusqu'à concurrence du MAGA 2001, plus 2 % de son salaire 2001 qui excède le MAGA 2001, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée antérieure au 1er janvier 1988;

ii) la rente annuelle payable en vertu du régime antérieur à la date de sa retraite normale.

b) Pour le service décompté du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,65 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ses gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999.

c) Pour le service décompté à compter du 1er janvier 2000

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,4 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ces gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée à compter du 1er janvier 2000.

d) Prestation de rattachement

Chaque participant qui prend sa retraite anticipée ou normale à partir du 1er janvier 2000 a droit à une prestation de rattachement jusqu'à la date du versement qui précède le 65^e anniversaire de naissance du participant. La prestation de rattachement correspond à 0,6 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années pour chaque année de service décomptée à partir du 1er janvier 1988.

Rente maximale

La rente viagère annuelle payable au participant (y compris toute rente prévue par les contrats de rentes assurées), ne doit pas excéder le produit des années de service décomptées du participant et du moindre des montants suivants :

a) 1 722,22 \$ ou tout montant supérieur permis en vertu de la Loi de l'Impôt sur le Revenu; et

b) 2 % de la rémunération moyenne la plus élevée pour 3 années consécutives (définie dans la Loi de l'Impôt sur le Revenu).

Date de retraite anticipée

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000, mais avant son âge normal de retraite est admissible à une pension non réduite à compter de la date la plus tardive entre son cinquante-septième (57^{ième}) anniversaire de naissance et la date à laquelle la somme de l'âge et des années de service décomptées aurait atteint quatre-vingts (80).

Prestations de décès

a) Après le début du service de la rente

La rente de retraite décrite est maintenue jusqu'à ce qu'un total de 60 versements mensuels ait été effectué, y compris les paiements effectués avant et après le décès du participant.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

Un participant ayant un conjoint à la date à laquelle le versement de sa rente commence est réputé avoir choisi de recevoir, au lieu du mode normal de la rente prévu selon les dispositions du Régime, une rente réduite par équivalence actuarielle et comportant une réversion de 60 % de la rente au conjoint suite au décès du participant.

b) Avant le début du service de la rente

1) Pour le service après 1989

i) Valeur

La valeur actualisée de la rente différée que le participant a accumulée à l'égard des années de service décomptées à partir du 1er janvier 1990.

ii) Paiement

La prestation de décès est payable en une somme globale au conjoint du participant. S'il n'y a pas de conjoint survivant, la prestation de décès est payable en un seul versement au bénéficiaire désigné par le participant.

2) Pour le service avant 1990

Remboursement des cotisations obligatoires que le participant a versées au Régime et au régime antérieur avant le 1er janvier 1990, majorées de l'intérêt crédité.

3) Après l'âge normal de retraite

Le conjoint est admissible à une rente d'une valeur au moins égale à la plus élevée des valeurs suivantes :

i) la valeur de la rente en vertu 1)i) et 2) ci-dessus; et

ii) la valeur de la rente à laquelle le conjoint aurait eu droit si le participant avait pris sa retraite la veille de son décès.

Prestations de cessation d'emploi

Le participant qui met fin à sa participation active au Régime pour toute autre raison que son décès ou sa retraite a droit à une rente différée qui commence à lui être versée à la date de sa retraite normale. Il peut choisir de recevoir sa rente en tout temps dans les 10 ans précédant sa date de retraite normale, sous réserve d'une réduction actuarielle.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	2009	2008
Actif (passif) au début de l'exercice	4 19 300	32 100
Charge de l'exercice	5 (697 700)	(377 500)
Cotisations versées par l'employeur	6 427 500	364 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(250 900)</u>	<u>19 300</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 15 656 900	13 982 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (17 102 500)	(16 731 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (1 445 600)	(2 749 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>1 194 700</u>	<u>2 768 500</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (250 900)	19 300
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(250 900)</u>	<u>19 300</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 15 656 900	13 982 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (17 102 500)	(16 731 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (1 445 600)	(2 749 200)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 477 600	410 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 <u>477 600</u>	<u>410 000</u>
Cotisations salariales des employés	22 (185 200)	(159 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 292 400	251 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 175 800	33 600
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	(26 700)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres :	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 <u>468 200</u>	<u>257 900</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 <u>997 700</u>	<u>925 000</u>
Rendement espéré des actifs	35 (768 200)	(805 400)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>229 500</u>	<u>119 600</u>
Charge de l'exercice	<u>697 700</u>	<u>377 500</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	2009	2008
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 757 400	(1 594 100)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (768 200)	(805 400)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 989 200	(2 399 500)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 408 800	(64 200)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 695 200	638 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,25 %	5,81 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,25 %	5,81 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs

	2009	2008
Passif au début de l'exercice	57 ()	()
Charge de l'exercice	58 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ()	()

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67	() ()	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
93 Non

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94		

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Cotisations des élus au RREM 95		
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	7 021	6 267
98	7 021	6 267

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Secteurs	Ensemble	Total
Dettes à long terme (note 12)	1	20	13 719 900 39
			13 719 900
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	21	284 759 40
Activités de fonctionnement à financer	3	22	41
Dettes en cours de refinancement	4	23	42
Autres			
-	5	24	43
-	6	25	44
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé	7	26	45
Débiteurs	8	27	46
Autres montants	9	28	47
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	29	48
Autres déductions			
-	11	30	49
-	12	31	50
Endettement net à long terme	13	32	14 004 659 51
			14 004 659
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	14	33	52
Communauté métropolitaine	15	34	53
Autres organismes	16	35	4 657 119 54
	17	36	4 657 119 55
			4 657 119
Endettement total net à long terme	18	37	18 661 778 56
			18 661 778
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	19	38	57

RENSEIGNEMENTS NON VÉRIFIÉS

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

TAXES		Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	17 112 587	17 178 227	10 023 017
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	17 112 587	17 178 227	10 023 017
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	534 000	506 940	471 552
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	76 000	76 200	
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Service de la dette	17			
Activités de fonctionnement	18			
Activités d'investissement	19			
	20	610 000	583 140	471 552
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	21			
Autres	22			
	23			
	24	610 000	583 140	471 552
	25	17 722 587	17 761 367	10 494 569

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	26		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	27		
Taxes d'affaires	28		
Compensations pour les terres publiques	29		
	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33	19 000	107 182
	34	19 000	107 182
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	35		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	36		
Taxes d'affaires	37		
Biens culturels classés	38		
	39		
	40	19 000	107 182
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	41		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
Taxes d'affaires	43		
	44		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	45		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	46		
	47		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48		
Autres	49		
	50		
	51	19 000	107 182
		107 182	64 632

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
TRANSFERTS			
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal	52		
Péréquation	53		
Réorganisation municipale	54		
Neutralité	55		
Diversification des revenus	56		
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	57	45 178	
Programme d'aide financière aux MRC	58		
Autres	59		
	60	45 178	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS			
Administration générale	61	146 041	107 312
Sécurité publique			
Police	62		
Sécurité incendie	63		
Sécurité civile	64		
Autres	65		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	66		
Enlèvement de la neige	67		
Autres	68		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	69		
Transport adapté	70		
Transport scolaire	71		
Autres	72		
Transport aérien	73		
Transport par eau	74		
Autres	75		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	76		
Réseau de distribution de l'eau potable	77	1 120 371	
Traitement des eaux usées	78		
Réseaux d'égout	79		
Matières résiduelles	80	50 000	305 963
Cours d'eau	81		
Protection de l'environnement	82		
Autres	83	42 000	
Santé et bien-être			
Logement social	84		
Sécurité du revenu	85		
Autres	86		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	87		
Rénovation urbaine	88		
Promotion et développement économique	89		
Autres	90		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	91		
Activités culturelles			
Bibliothèques	92		
Autres	93		
Réseau d'électricité	94		
	95	92 000	1 344 355
	96	92 000	1 389 533

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

SERVICES RENDUS	Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES			
MUNICIPAUX			
Administration générale			
Évaluation	97		
Autres	98		
	99		
Sécurité publique			
Police	100		
Sécurité incendie	101		
Sécurité civile	102		
Autres	103		
	104		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	105		
Enlèvement de la neige	106		
Autres	107	99 800	131 200
Transport collectif	108		
Autres	109		
	110	99 800	131 200
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	111		
Réseau de distribution de l'eau potable	112		
Traitement des eaux usées	113		
Réseaux d'égout	114		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques	115		
Matières secondaires	116		
Autres	117		
Cours d'eau	118		
Protection de l'environnement	119		
Autres	120		
	121		
Santé et bien-être			
Logement social	122		
Autres	123		
	124		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	125		
Rénovation urbaine	126		
Promotion et développement économique	127		
Autres	128		
	129		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	130		
Activités culturelles			
Bibliothèques	131		
Autres	132		
	133		
Réseau d'électricité	134		
	135	99 800	131 200

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	136			
Sécurité publique	137			
Transport				
Réseau routier	138		4 833	4 745
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	139			
Transport adapté	140			
Transport scolaire	141			
Autres	142			
Autres	143	8 000		
Hygiène du milieu	144			
Santé et bien-être	145			
Aménagement, urbanisme et développement	146			
Loisirs et culture	147	564 601	539 765	579 758
Réseau d'électricité	148			
	149	572 601	544 598	584 503
TOTAL DES SERVICES RENDUS	150	572 601	644 398	715 703
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	151	132 830	157 145	176 996
Droits de mutation immobilière	152	550 000	591 833	742 662
Droits sur les carrières et sablières	153			
Autres	154	3 000	1 175	4 300
	155	685 830	750 153	923 958
AMENDES ET PÉNALITÉS	156	290 000	280 317	287 138
INTÉRÊTS	157	191 450	150 713	273 098
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	158		(4 549)	
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	159			
Gain (perte) sur cession de placements	160			
Contributions des promoteurs	161			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	162			
Contributions des organismes municipaux	163			
Autres	164		131 432	16 281
	165		126 883	16 281

**ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Budget 2009	Réalisations 2009		Total	Réalisations 2008
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	162 345	175 379		175 379	160 548
Application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	1 120 496	1 096 934	70 981	1 167 915	1 077 041
Greffe	4	287 382	235 019	2 139	237 158	184 038
Évaluation	5	106 038	106 038		106 038	
Gestion du personnel	6	310 714	367 499		367 499	325 800
Autres	7	1 956 799	2 006 111	2 061	2 008 172	1 770 758
	8	3 943 774	3 986 980	75 181	4 062 161	3 518 185
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	2 540 963	2 540 963		2 540 963	
Sécurité incendie	10	1 475 832	1 475 832		1 475 832	
Sécurité civile	11	675 036	741 553	100 170	841 723	713 741
Autres	12	34 027	34 027		34 027	
	13	4 725 858	4 792 375	100 170	4 892 545	713 741
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 023 321	2 073 650	273 058	2 346 708	2 130 564
Enlèvement de la neige	15	847 209	784 573	32 955	817 528	883 359
Éclairage des rues	16	170 943	240 254	6 141	246 395	155 329
Circulation et stationnement	17	49 418	44 248	16 051	60 299	52 343
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 860 419	1 860 419		1 860 419	
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	49 809	49 158	206 355	255 513	163 477
	22	5 001 119	5 052 302	534 560	5 586 862	3 385 072

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	Budget 2009		Réalisations 2009		Total	Réalisations 2008
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23		1 367 811		1 367 811	328 027
Réseau de distribution de l'eau potable	24	650 446	462 779	164 424	627 203	431 338
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26	105 430	111 991	311 821	423 812	374 115
Matières résiduelles						
Déchets domestiques						
Cueillette et transport	27	780 542	989 843	1 175	991 018	505 639
Élimination	28					
Matières secondaires						
Cueillette et transport	29	105 400	78 033	6 618	84 651	824
Traitement	30					
Élimination des matériaux secs	31					
Plan de gestion	32					410
Cours d'eau	33					
Protection de l'environnement	34	30 071	30 071	4 138	34 209	
Autres	35	43 369	30 042	8 841	38 883	53 617
	36	1 715 258	3 070 570	497 017	3 567 587	1 693 970
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	37	138 557	130 023		130 023	137 555
Sécurité du revenu	38					
Autres	39	4 748	4 748		4 748	
	40	143 305	134 771		134 771	137 555
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	41	236 594	173 508	5 182	178 690	165 244
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	42					
Autres biens	43	32 445	32 445	965	33 410	
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	44	81 507	81 507		81 507	
Tourisme	45					
Autres	46					
Autres	47	30 980	1 583		1 583	
	48	381 526	289 043	6 147	295 190	165 244

**ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		<u>Budget 2009</u>		<u>Réalisations 2009</u>		<u>Réalisations 2008</u>
		<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Total</u>	
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	49	637 793	620 121	18 792	638 913	626 450
Patinoires intérieures et extérieures	50	155 654	163 036	1 304	164 340	143 862
Piscines, plages et ports de plaisance	51	144 693	147 090	2 724	149 814	130 595
Parcs et terrains de jeux	52	954 116	945 313	44 225	989 538	992 333
Parcs régionaux	53					
Expositions et foires	54					
Autres	55	118 700	137 562	10 325	147 887	33 288
	56	2 010 956	2 013 122	77 370	2 090 492	1 926 528
Activités culturelles						
Centres communautaires	57					
Bibliothèques	58	50 000	45 827		45 827	79 539
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	59					
Autres ressources du patrimoine	60					
Autres	61	321 729	321 132		321 132	134 433
	62	371 729	366 959		366 959	213 972
	63	2 382 685	2 380 081	77 370	2 457 451	2 140 500
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
	64					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	65	426 834	557 057		557 057	517 613
Autres frais	66		20 547		20 547	20 547
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	67		229 500		229 500	119 600
Autres	68					
	69	426 834	807 104		807 104	657 760
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	70		1 290 445	(1 290 445)		

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel vérifié	
Rapport du vérificateur externe ou général sur le taux global de taxation réel	31
Conciliation des revenus de taxes	32
Revenus admissibles	33
Calcul du taux global de taxation réel	34
Évaluation non ajustée des immeubles imposables	34
Autres renseignements non vérifiés	
Acquisition d'immobilisations par catégories	36
Acquisition d'immobilisations d'infrastructures d'eau	36
Analyse de la dette à long terme	37
Analyse de la charge de quotes-parts	38
Analyse de la rémunération	39
Analyse de l'activité Eau et égout	39
Analyse du coût des services municipaux	40
Acquisition d'immobilisations par objets	41
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	42
Fonds de roulement - Capital autorisé	43
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	44
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	45
Taux des taxes	46
Questionnaire	48
Autres données	49
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2011	50
Transmission électronique du rapport financier	51

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE OU GÉNÉRAL
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 108.2 de la Loi sur les cités et villes, nous avons procédé à une vérification visant à déterminer si, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le taux global de taxation réel de la Ville de Hampstead est conforme aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale portant sur le taux global de taxation. La responsabilité du respect de ces exigences légales incombe à la direction de la ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le respect de ces exigences légales en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que la ville a respecté les dispositions légales mentionnées ci-dessus. Ce type de vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui du respect des dispositions légales en cause. Elle comprend également l'appréciation du respect général des dispositions légales en cause, ainsi que l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction.

À notre avis, le taux global de taxation réel de la Ville de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 est établi, à tous les égards importants, conformément aux dispositions législatives précitées.

Goudreau Poirier inc.

Comptable agréé auditeur permis no. 11989

LIEU Vaudreuil-Dorion

DATE 2010-03-18

Dernière modification avant dépôt : 2010-05-03 14:51:57

Dernière modification : 2010-05-03 14:51:57

Réservé au ministère

9 291 507	(593 125)	17 761 367	1,3172
-----------	-----------	------------	--------

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		<u>17 761 367</u>
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) (LFM)	2		<u> </u>
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>	10 <u> </u>
Revenus de taxes	11		<u>17 761 367</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	17 761 367
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u> </u>
Total partiel		4	<u>17 761 367</u>
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	8	<u> </u>	9 <u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel		10	<u>17 761 367</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2009 ²	1	<u>1 348 111 801</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2009 ²	2	<u>1 348 672 501</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 348 392 151</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>17 761 367</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 348 392 151</u>
Taux global de taxation réel de 2009	6	1 , 3 1 7 2 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

À remplir uniquement si la municipalité applique la mesure de l'étalement de la variation des valeurs imposables découlant de l'entrée en vigueur du rôle (articles 253.27 à 253.35 LFM)

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2009 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2009 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON VÉRIFIÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	595 000	926 650	224 683
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	575 000	317 315	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	280 000	86 205	1 931 826
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Système d'éclairage des rues	8	200 000	48 367	223 023
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	90 000	7 012	25 729
Autres infrastructures	11	120 000	84 019	78 587
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	78 000	119 176	77 449
Édifices communautaires et récréatifs	14		6 419	105 171
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	25 000	73 240	100 640
Ameublement et équipement de bureau	18	40 000	48 455	55 502
Machinerie, outillage et équipement divers	19	280 000	56 872	677 413
Terrains				
Autres	21	75 000	140 074	27 233
	22	2 358 000	1 913 804	3 527 256

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS D'INFRASTRUCTURES D'EAU
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

Infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		926 650	224 683
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26		317 315	
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	27			
Usines de traitement de l'eau potable	28			
Usines et bassins d'épuration	29			
Conduites d'égout	30			

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Solde au 1 ^{er} janvier		Ajouter		Déduire		Solde au 31 décembre
Dettes à long terme								
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	12 967 700	22	1 773 200	43	1 021 000	64	13 719 900
Obligations et billets en monnaies étrangères	2		23		44		65	
Autres dettes à long terme								
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3		24		45		66	
Organismes municipaux	4		25		46		67	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5		26		47		68	
Autres	6		27		48		69	
	7	12 967 700	28	1 773 200	49	1 021 000	70	13 719 900
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :								
Par la municipalité								
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme								
Excédent de fonctionnement affecté	8		29		50		71	
Réserves financières et fonds réservés	9		30		51		72	
Montant à la charge								
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres								
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	10		31		52		73	
De la municipalité (Société de transport en commun)	11	12 967 700	32	1 773 200	53	1 021 000	74	13 719 900
	12		33		54		75	
	13	12 967 700	34	1 773 200	55	1 021 000	76	13 719 900
Par les tiers								
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme								
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14		35		56		77	
Organismes municipaux	15		36		57		78	
Autres tiers	16		37		58		79	
Autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme								
	17		38		59		80	
	18		39		60		81	
	19	12 967 700	40	1 773 200	61	1 021 000	82	13 719 900
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Dettes en cours de refinancement	20		41		62		83	
	21	12 967 700	42	1 773 200	63	1 021 000	84	13 719 900

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Budget 2009	Réalisations 2009	Réalisations 2008
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2	106 038	106 038	
Autres	3	1 033 433	1 027 528	67 416
Sécurité publique				
Police	4	2 540 963	2 540 963	
Sécurité incendie	5	1 475 832	1 475 832	
Sécurité civile	6	6 331	6 331	
Autres	7	34 027	34 027	
Transport				
Réseau routier	8	24 531	24 531	
Transport collectif	9	1 860 419	1 860 419	
Autres	10	36 401	36 401	
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	330 776	330 776	
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	30 071	30 071	
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	138 557	130 023	137 555
Autres	17	4 748	4 748	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	16 618	16 618	
Rénovation urbaine	19	32 445	32 445	
Promotion et développement économique	20	81 507	81 507	
Autres	21	1 583	1 583	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	118 700	118 700	
Activités culturelles	23	271 647	267 061	67 416
Réseau d'électricité				
	24			
	25	8 144 627	8 125 602	272 387

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Effectifs personnes/ année ¹		Semaine normale (heures)		Rémunération		Charges sociales		Total
Administration municipale										
Cadres et contremaîtres	1	23,30	11	35	18	1 567 331	28	386 015	38	1 953 346
Professionnels	2		12		19		29		39	
Cols blancs	3	35,30	13	35	20	1 130 854	30	276 242	40	1 407 096
Cols bleus	4	48,20	14	36	21	2 172 705	31	468 904	41	2 641 609
Policiers	5		15		22		32		42	
Pompiers	6		16		23		33		43	
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7		17		24		34		44	
	8	106,80			25	4 870 890	35	1 131 161	45	6 002 051
Élus	9	7,00			26	114 875	36	8 392	46	123 267
	10	113,80			27	4 985 765	37	1 139 553	47	6 125 318

1. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Ainsi, certaines informations relatives à la rémunération et aux charges sociales sont remplacées par des astérisques à l'impression du document, s'il y a lieu.

**ANALYSE DE L'ACTIVITÉ EAU ET ÉGOUT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	Revenus de transfert					
	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada		Total	
	Fonctionnement	Investissement				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	48	52		60		
Réseau de distribution de l'eau potable	49	53	1 120 371	57	1 120 371	
Traitement des eaux usées	50	54		58	62	
Réseaux d'égout	51	55		59	63	

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux		Frais de financement
Administration générale												
Évaluation	1	106 038	26		51	106 038	76		101	106 038	126	
Autres	2	3 880 942	27	75 181	52	3 956 123	77		102	3 956 123	127	79 368
	3	3 986 980	28	75 181	53	4 062 161	78		103	4 062 161	128	79 368
Sécurité publique												
Police	4	2 540 963	29		54	2 540 963	79		104	2 540 963	129	
Sécurité incendie	5	1 475 832	30		55	1 475 832	80		105	1 475 832	130	
Sécurité civile	6	741 553	31	100 170	56	841 723	81		106	841 723	131	84 812
Autres	7	34 027	32		57	34 027	82		107	34 027	132	
	8	4 792 375	33	100 170	58	4 892 545	83		108	4 892 545	133	84 812
Transport												
Réseau routier												
Voirie municipale	9	2 073 650	34	273 058	59	2 346 708	84	4 833	109	2 341 875	134	161 794
Enlèvement de la neige	10	784 573	35	32 955	60	817 528	85		110	817 528	135	45 528
Autres	11	284 502	36	22 192	61	306 694	86	99 800	111	206 894	136	13 179
Transport collectif	12	1 860 419	37		62	1 860 419	87		112	1 860 419	137	
Autres	13	49 158	38	206 355	63	255 513	88		113	255 513	138	92 466
	14	5 052 302	39	534 560	64	5 586 862	89	104 633	114	5 482 229	139	312 967
Hygiène du milieu												
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable												
Réseau de distribution de l'eau potable	15	1 367 811	40		65	1 367 811	90		115	1 367 811	140	
Traitement des eaux usées	16	462 779	41	164 424	66	627 203	91		116	627 203	141	85 450
Réseaux d'égout	17		42		67		92		117		142	
Réseaux d'égout	18	111 991	43	311 821	68	423 812	93		118	423 812	143	139 724
Matières résiduelles												
Déchets domestiques	19	989 843	44	1 175	69	991 018	94		119	991 018	144	11 958
Matières secondaires	20	78 033	45	6 618	70	84 651	95		120	84 651	145	2 965
Autres	21		46		71		96		121		146	
Cours d'eau	22		47		72		97		122		147	
Protection de l'environnement	23	30 071	48	4 138	73	34 209	98		123	34 209	148	1 854
Autres	24	30 042	49	8 841	74	38 883	99		124	38 883	149	3 962
	25	3 070 570	50	497 017	75	3 567 587	100		125	3 567 587	150	245 913

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Santé et bien-être										
Logement social	151	130 023	166	181	130 023	196	211		130 023	226
Sécurité du revenu	152		167	182		197	212			227
Autres	153	4 748	168	183	4 748	198	213		4 748	228
	154	134 771	169	184	134 771	199	214		134 771	229
Aménagement, urbanisme et développement										
Aménagement, urbanisme et zonage	155	173 508	170	5 182	178 690	200	215		178 690	230 7 440
Rénovation urbaine	156	32 445	171	965	33 410	201	216		33 410	231 432
Promotion et développement économique	157	81 507	172		81 507	202	217		81 507	232
Autres	158	1 583	173		1 583	203	218		1 583	233
	159	289 043	174	6 147	295 190	204	219		295 190	234 7 872
Loisirs et culture										
Activités récréatives	160	2 013 122	175	77 370	2 090 492	205	528 487	220	1 562 005	235 75 949
Activités culturelles										
Bibliothèques	161	45 827	176		45 827	206	11 278	221	34 549	236
Autres	162	321 132	177		321 132	207		222	321 132	237 223
	163	2 380 081	178	77 370	2 457 451	208	539 765	223	1 917 686	238 76 172
Réseau d'électricité										
	164		179			209		224		239
	165	19 706 122	180	1 290 445	20 996 567	210	644 398	225	20 352 169	240 807 104

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		2009	2008
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 913 804	3 527 256
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 913 804	3 527 256

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

		2009	2008
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	1 870 968	2 052 939
Redressement aux exercices antérieurs	2	53 026	
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 923 994	2 052 939
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	426 098	996 123
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6	(375 000)	(1 463 300)
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	7	(500 000)	285 206
Montant à pourvoir dans le futur	8		
Financement des investissements en cours	9		
	10	(448 902)	(181 971)
Solde à la fin de l'exercice	11	1 475 092	1 870 968
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	12	538 705	697 764
Redressement aux exercices antérieurs	13		
Solde redressé au début de l'exercice	14	538 705	697 764
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	15	(249 291)	(3 041)
Activités d'investissement	16	(12 000)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	17	500 000	(285 206)
Financement des investissements en cours	18		129 188
	19	238 709	(159 059)
Solde à la fin de l'exercice	20	777 414	538 705
Montant à pourvoir dans le futur			
Solde au début de l'exercice	21	(46 637)	(50 012)
Redressement aux exercices antérieurs	22		
Solde redressé au début de l'exercice	23	(46 637)	(50 012)
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	24	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	25	(234 400)	()
Régimes non capitalisés	26	()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
	27	()	()
Autres	28	()	()
	29	(234 400)	()
Diminution de l'exercice	30	3 624	3 375
	31	(230 776)	3 375
Solde à la fin de l'exercice	32	(277 413)	(46 637)

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

		2009	2008
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	33	(224 683)	392 978
Redressement aux exercices antérieurs	34	(53 026)	
Solde redressé au début de l'exercice	35	(277 709)	392 978
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	36	(7 050)	(488 473)
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	37		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	38		
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	39		(129 188)
	40	(7 050)	(617 661)
Solde à la fin de l'exercice	41	(284 759)	(224 683)
Investissement net dans les éléments à long terme			
Solde au début de l'exercice	42	7 691 837	5 959 894
Redressement aux exercices antérieurs	43		
Solde redressé au début de l'exercice	44	7 691 837	5 959 894
Variation de l'exercice	45	(90 664)	1 731 943
Solde à la fin de l'exercice	46	7 601 173	7 691 837

**FONDS DE ROULEMENT
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u> </u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>750</u>	2 300 000
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u> </u>	3
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u> </u>	4 <u> </u>
	5	<u> </u> 300 000
Diminution	<u> </u>	6 <u> </u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u> </u> 300 000

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	Solde au 1^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre	
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement				
Montant non réservé	1 224 615	2	3	16 757	4	5	6	7 241 372
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14	
	15 224 615	16	17	16 757	18	19	20	21 241 372

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	2009		2008
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	()	()
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	()	()
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	()	()
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	27		
Montant à pourvoir dans le futur	28		
Financement des investissements en cours	29		
	30		
	31		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	32		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

Taxes sur la valeur foncière	Du 100 \$ d'évaluation
Taxes générales	
Taxe foncière générale (taux unique)	1 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxe foncière générale (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 , <input type="text"/> 2 <input type="text"/> 6 <input type="text"/> 8 <input type="text"/> 5 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 1 , <input type="text"/> 3 <input type="text"/> 3 <input type="text"/> 8 <input type="text"/> 5 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	5 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6 <input type="text"/> <input type="text"/> 2 , <input type="text"/> 5 <input type="text"/> 3 <input type="text"/> 7 <input type="text"/> 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>	
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	12 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	14 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>	
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	19 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	21 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
<hr/>	
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles industriels	26 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$
Catégorie des immeubles agricoles	28 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> \$

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels

(Montant fixe)

		Par unité de logement	
Eau	1	[][][][] , [][]	\$
Égout	2	[][][][] , [][]	\$
Eau et égout	3	[][][][] , [][]	\$
Traitement des eaux usées	4	[][][][] , [][]	\$
Matières résiduelles	5	[][][][] , [][]	\$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 [][] , [][][][] %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Tarification de la consommation d'eau	2,1500	7	du 1000 gallons
Bacs de recyclage	40,0000	7	par unité de logement

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne d'organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8)?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2009	7		\$ _____
b) le solde estimatif au 31 décembre 2009 des engagements en vertu du règlement concerné	8		\$ _____
3. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1)?	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	11		\$ _____
b) autres formes d'aide	12		\$ _____
4. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2009 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	15		\$ _____
5. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	18		\$ _____
6. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	19		20 <input checked="" type="checkbox"/>

AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 5569 chemin Queen Mary road
(no) (rue)
Hampstead H3X 1W5
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 369-8200
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rsun@hampstead.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Charles Ohayon

Téléphone (514) 369-6430
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229
(ind. rég.) (numéro)

Courriel cohayon@hampstead.qc.ca

VÉRIFICATEUR EXTERNE

Nom Goudreau Poirier inc.

Titre Comptables agréés

Adresse 476, avenue Saint-Charles, bureau 102
(no) (rue)
Vaudreuil-Dorion J7V 2N6
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 455-7202
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (455) 455-9780
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jocelyne.poirier@goudreaupoirier.com

Responsable du dossier Jocelyne Poirier, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

CERTIFICAT SUR LA RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2011

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2009

Facteur comparatif

Valeur uniformisée

1
2
3 _____

CERTIFICAT DU GREFFIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je soussigné(e), Charles Ohayon
(Nom)

Tresorier
(Fonction)

déclare que les renseignements ci-dessus concernant la richesse foncière de la municipalité aux fins de
la péréquation de 2011 sont exacts.

(Signature)

2010-04-12
(Date)

Dernière modification avant dépôt : 2010-05-03 14:51:57

Dernière modification : 2010-05-03 14:51:57

Réservé au ministère

9 291 507	(593 125)	17 761 367	1,3172
-----------	-----------	------------	--------

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT FINANCIER

Je soussigné(e), _____, atteste que le rapport financier de
 _____ (Nom)
 Hampstead _____ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, déposé lors
 _____ (Nom de l'organisme)
 de la séance du conseil du _____, a été transmis de façon électronique au
 _____ (Date)
 ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le _____.
 _____ (Date)

Cette transmission a été effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de _____ (593 125) \$

Le montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel
 à la page S34 ligne 4 est de _____ 17 761 367 \$

Signature _____ Date _____

Dernière modification avant dépôt : 2010-05-03 14:51:57

Dernière modification : 2010-05-03 14:51:57

Réservé au ministère

9 291 507	(593 125)	17 761 367	1,3172
-----------	-----------	------------	--------

RAPPORT FINANCIER 2009 - MUNICIPALITÉS LOCALES

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page S57 « Transmission électronique du rapport financier »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « Déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les versions « papier » dûment remplies et signées des documents suivants :
 1. Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier (page S3);
 2. Rapport du vérificateur externe sur les états financiers (page S6);
 3. Rapport du vérificateur général sur les états financiers (page S6.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus)
 4. Rapport du vérificateur externe ou général sur le taux global de taxation réel (page S31);
 5. Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2011 (page S56);
(pour les municipalités qui reçoivent des revenus en vertu de l'article 222 LFM)
 6. Transmission électronique du rapport financier (page S57).

- L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 1^{er} étage

Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire du rapport financier version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque les documents « papier », spécifiés ci-dessus, sont reçus.

Attention

Avant d'envoyer les documents « papier » ci-haut mentionnés, veuillez vous assurer de la concordance des quatre (4) chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant dans le bas des pages, avec ceux du document financier électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

A) 7 200 000

B) 6 800 000

C) 6 500 000

D) 1,4444

A) Excédent (déficit) accumulé (page S20 ligne 23)

B) Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice (page S18 ligne 22)

C) Revenus admissibles TGT réel (page S34 ligne 4)

D) Taux global de taxation réel de 2009 (page S34 ligne 6)